

SOCIÉTÉ FRANCAISE d'ÉTUDE des SOUTERRAINS

Association loi 1901 déclarée n°45/8618 à la Sous-préfecture de Montargis
en date du 31.09.1971 (JO 07.10.1971) – SIRET 326 314 002 00014

Laon, le 6 octobre 2020

Cher(es) toutes et tous

Compte tenu du contexte sanitaire et devant les difficultés d'organisation du prochain congrès de la SFES, initialement prévu chez notre fidèle ami Jean-François GARNIER à Villeneuve-sur-Lot, nous avons organisé un conseil d'administration spécifique à Artenay (notre siège) le 12 septembre dernier.

Présents in situ :

Isabelle BACLE, Jean-François GARNIER, Jean LEBLANC, Denis MONTAGNE

Participants via une conférence téléphonique (organisée par Luc STEVENS que nous remercions) :

Jean-Marie BOUSSIN, Raymond DELAVIGNE, Luc STEVENS, Jérôme TRIOLET, Laurent TRIOLET

Non représentés / excusés : Claude KAHN, Jean-François GODET, Éric CLAVIER, Jean-Louis DURANT, Jean-Michel LORENZI,

Soit 9 des 14 administrateurs actuels.

Au cours des échanges et positionnements divers, il est apparu dans un premier temps que la majorité des participants, soit 5 sur 9 étaient pour l'annulation de ce congrès, vu le risque sanitaire estimé par ces derniers.

Par ailleurs, et après avoir entendu l'exposé de notre organisateur Jean-François GARNIER sur les difficultés pouvant impacter le congrès, et les risques de propagation du virus dans des lieux confinés tels que des souterrains aménagés, la totalité des participants a estimé qu'il y avait trop d'inconnues et même de risques financiers, en maintenant ce congrès à ces dates, dans ce climat d'incertitude et d'imprévisibilité des décisions sanitaires.

Toutefois, la totalité des participants a souhaité d'emblée reporter ce congrès sur 2021 dès que possible, puisque cela entraîne aussi le report de notre Assemblée Générale qui se tient traditionnellement lors de ce rendez-vous annuel.

Sur proposition du Président, il serait possible de donner connaissance des comptes aux membres pour approbation via la poste, puisque cela faciliterait la tâche et les obligations du trésorier qui doit respecter le calendrier. Puis, pour éviter une année blanche et apporter de la trésorerie, en profiter pour solliciter des partenaires pour réaliser des journées de "rencontres de la SFES" au printemps, qui pourraient être à cette occasion assorties d'une Assemblée Générale. Tous vos retours sur des propositions et idées pour mettre en place ces journées sont les bienvenues.

A défaut, nous nous orientons pour réaliser le congrès vers la mi-juillet 2021. Cette proposition étant relayée par Jean-François GARNIER, son organisateur, qui nous a rappelé le succès passé des congrès se tenant à cette date.

L'ensemble des participants au conseil d'administration ayant partagé et validé ces propositions, il ne reste plus qu'à espérer des jours meilleurs pour que nous puissions enfin échanger de vives voix le plus tôt possible.....

Amicalement,

Denis MONTAGNE
Président de la S.F.E.S.

SOCIÉTÉ FRANCAISE d'ÉTUDE des SOUTERRAINS

Siège Social : Centre culturel – Marie d'Artenay – 45410 ARTHENAY